



**Communiqué de presse**  
**Conseil communautaire de Berg et Coiron du 15 juillet 2021**

C'est dans l'agréable salle des fêtes de Saint Gineys-en-Coiron que Jean-Paul Roux, Président de la communauté de communes Berg & Coiron a réuni les membres du conseil communautaire ce jeudi 15 juillet.

Jean-François Crozier, Maire et Vice-président de la communauté de communes, a d'abord accueilli ses collègues et a rappelé le projet d'écoquartier pour lequel les terrains à construire sont désormais à la vente.

Dans un premier temps, les conseillères et conseillers ont reçu les représentants de la Mission locale de l'Ardèche méridionale : Vincent Auzas, Président, et Chrystèle Jamet, Directrice. Berg & Coiron y adhère pour le compte de ses communes depuis 2004. Cette association, créée en 1998, accompagne les 16-25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, au logement et à la mobilité. Elle accompagne aussi les employeurs, publics et privés, pour le recrutement d'emplois aidés. Elle porte le Point Information Jeunesse itinérant, cofinancé par quatre communautés de communes, dont Berg & Coiron. Au volant de son camping-car, l'animatrice sillonne les routes du sud Ardèche et s'installe au plus près des lieux fréquentés par les adolescents pour leur apporter toutes informations sur l'orientation, les métiers, le logement, la santé, etc. Sur Berg & Coiron, le PIJ itinérant tient une permanence par mois au centre socioculturel, au local ados et à l'accueil de jour Le Phare. Un partenariat est également en place avec le collège Laboissière. Au besoin, le camping-car peut s'installer ponctuellement au plus près des jeunes, sur des événementiels qui les concernent (forum des métiers, chantiers jeunes...).

La mission locale anime aussi la Maison de la saisonnalité qui met en relation employeurs et travailleurs saisonniers. Le conseil communautaire a d'ailleurs délibéré pour renouveler sa participation à ce dispositif pour l'année 2021.

Une deuxième intervention était programmée avec la venue des représentants de la SCIC Tënk, Thierry Gilbert, administrateur, et Mohamed Sifaoui, directeur, venus présenter le projet de réalisation de la partie post-production qui permettra la finalisation de films (documentaires ou pas) à Lussas, dans le bâtiment l'Imaginaire, propriété de la communauté de communes. La plate-forme de films documentaires fonctionne bien et compte désormais plus de 15.000 abonnés particuliers, bien au-delà du seuil de rentabilité des 10.000 annoncés. Pour ce projet de post-production le conseil communautaire a voté à l'unanimité un soutien sous la forme d'une subvention, d'un apport en compte courant d'associés et d'une prise de participations supplémentaires à la société pour un montant total de 80.000 € sur un budget prévisionnel du projet porté par Tënk de 220.000 €.

L'autre point important à l'ordre du jour concernait les finances. Le conseil a adopté à l'unanimité moins une voix une nouvelle répartition du FPIC, fonds de péréquation pour les ressources intercommunales et communales, en faveur de la communauté. Le FPIC est un fond national constitué des contributions des territoires les plus riches au bénéfice des territoires les plus pauvres. Berg & Coiron en a toujours été bénéficiaire. En 2021, le territoire percevra ainsi 259.777 €. Proposée par les services de l'Etat, une répartition de droit commun entre l'intercommunalité et les treize communes tient compte de la population, du potentiel

financier et du revenu par habitant. Le conseil communautaire peut déroger à cette répartition. C'est le choix qu'ont fait les membres du conseil en accordant une part plus importante à Berg & Coiron. Cette décision témoigne de la reconnaissance des actions conduites par l'intercommunalité au bénéfice des communes et permettra de dégager des marges de manœuvre pour les projets futurs.

Enfin, le conseil a attribué une subvention de 1.500 € à l'organisation du premier Salon de l'Agriculture ardéchois qui aura lieu au Domaine Olivier de Serres le dimanche 26 septembre prochain.